

## Conclusions des rencontres et séminaires des 23 et 24 juin 2016 organisés par le CET en collaboration avec le CEC: « Déployer les compétences et l'emploi pour les métiers verts de demain ». N° de projet 22-02-06-SE

Ces rencontres ont réunis plus de 70 participants issus de 11 pays de l'UE (B, CY, D, ES, F, GR, It, Lux, Pl, RO, UK) regroupant des représentants syndicaux, des services publics pour l'emploi et des acteurs de la société civile en charge de formation et d'insertion socioprofessionnelle des publics peu qualifiés.



Monsieur **Robert Schadeck** représentant de l'EZA a souligné, en introduction du séminaire, l'importance de développer un dialogue social permettant d'approfondir les points de vue des partenaires sociaux au regard du développement de la politique sociale. L'EZA développe ainsi des réflexions et des séminaires qui permettent également d'associer à ces politiques des publics peu qualifiés particulièrement jeunes.

Le séminaire était organisé en 5 étapes abordant le niveau européen, les niveaux locaux et ensuite, des aspects très concrets d'organisation de l'acquisition de compétences liées aux exigences de l'économie verte.

Le premier constat est sémantique et porte sur le titre même du séminaire: il ne faut pas parler de métiers verts. Le « verdissement de l'économie » ne créera pas de vrais nouveaux emplois mais entrainera cependant, une conversion d'emplois existants en emplois verts dans la quasi-totalité des secteurs et tout au long de la chaîne de valeur. L'écologisation de l'économie va exiger que les métiers traditionnels existants, avec leurs exigences en termes de formation de base, évoluent.



Dans un premier temps, **Monsieur Mestre**, consultant Syndex a abordé l'impact en termes d'emplois du pacte européen climat/énergie. Il a mis en évidence, des changements structurels importants qui se caractérisent d'une part, par un impact globalement faible (en termes de pertes/gains) et d'autre part, par un impact important dès qu'on parle des redistributions entre secteurs et intra sectoriels. Il y aura des perdants, des secteurs en croissance modérée et des secteurs pour lesquels l'impact sera fonction des choix qu'ils opéreront pour eux-mêmes ou en termes de sous-traitance future.

La croissance verte va donc générer des réallocations de la main-d'œuvre entre les secteurs dynamisés par la croissance verte et les secteurs qui seront au contraire fragilisés. Même si les créations d'emplois l'emportent sur les destructions, il ne sera pas aisé de faire migrer les salariés d'une activité à l'autre, y compris au sein d'un même secteur d'activité.

Une expérience portant sur la notion de « passerelles » depuis les métiers fragilisés vers des métiers liés au verdissement est menée en France. Elle apportera des informations sur les compétences à mobiliser et l'étendue des compétences exigées par la mutation verte.



Dans l'exposé riche et militant de **Monsieur Pèlerin, Président du Groupement de Redéploiement Economique (GRE)**, il faut pointer la nécessité d'aborder l'écologisation de l'économie en termes d'écosystèmes avec une forte dimension locale.

Le verdissement de l'économie exige des investissements en matière de recherche et développement et dans un sens allant vers la ré-industrialisation. L'industrie est structurante car elle génère des processus annexes : logistique et maintenance, par exemple.

Il faut créer des écosystèmes car les grandes entreprises industrielles sont structurantes ne serait-ce que parce qu'il y a des halos de sous-traitance et un lien avec les universités, les partenaires sociaux et les PME.

L'orateur met aussi l'accent sur la question des compétences : il faut miser sur l'éducation et la formation et développer des compétences (contrer l'inadéquation entre la main d'œuvre offerte et à la demande, gérer les risques de pénurie, le manque de diplômés pour l'industrie, redorer l'image des métiers industriels ...).

L'orateur insiste sur la question de l'entrepreneuriat qu'il faut encourager et de l'encadrement nécessaire de la prise de risques de la part des jeunes qui veulent créer leur entreprise.

La compétitivité doit être vue sous un autre angle que la réduction des coûts et il faut privilégier des politiques d'excellence pour élever les compétences.

Il pointe aussi l'apport de l'économie circulaire et met en évidence l'expérience liégeoise de « Reverse Metallurgy », pôle d'excellence pour un recyclage haut de gamme, avec un partenariat public/privé, basé sur l'économie sociale et offrant des perspectives pour des moins qualifiés tout en préservant un emploi de qualité. Les pouvoirs publics doivent faire des choix pour que cette économie sociale porteuse d'emplois de toutes sortes vive et crée davantage d'emplois, face à un contexte concurrentiel imposé par le marché.

Il insiste aussi sur la question des compétences : les savoirs de base (ceux acquis à l'école – lecture, opérations de base - souvent déficients actuellement...), les savoir-faire et les savoir-être. Il renvoie notamment à la formation continue, tout au long de la vie et à celle des moyens budgétaires et financiers à y consacrer.

Il convient de repenser notre modèle économique car la croissance n'est pas redistributive à ce stade.

Les clés sont dans l'expérimentation locale et dans l'action sur place : il faut mettre en place et bouger sur ces projets en travaillant ensemble.



**Le panel des partenaires sociaux réunissant Jacques Pélerin du GRE et Benjamin Denis de la CES et modéré par Philippe Cornelis du Service d'Etudes de la CSC** a associé la dimension européenne et régionale et a aussi insisté sur l'utilisation impropre du mot « emploi vert ». La dimension régionale s'impose, non seulement pour actionner les leviers reçus de l'UE, mais aussi par souci de réalisme au vu des différences économiques, géographiques et environnementales ...

L'important n'est pas le mot mais l'engagement coordonné vers un meilleur respect de l'écologie. En ce sens on va au-delà de l'emploi : il faut adopter une approche systémique, un engagement porteur de valeur, pas seulement économique mais aussi humain.

La transition juste a été remise en évidence par la CES qui en rappelle ses composantes : une protection pour les perdants, le respect des droits des travailleurs notamment de leur santé, le dialogue social et la concertation sociale, les compétences et la formation tout au long de la vie.

Le panel a rappelé l'importance pour les acteurs politiques de prendre des décisions. Comme « nous ne sommes pas sages mais que nous l'acceptons » il faut des règlements pour atteindre les objectifs.

Le panel a évoqué les questions suivantes :

- politiques de sensibilisation au départ des pouvoirs publics
- mais aussi des politiques fiscales cohérentes (voir fiscalité des voitures de société et des avions de transports),
- des politiques budgétaires, des politiques d'investissement, de protection raisonnable de l'industrie européenne.
- résoudre l'équation travail- économie verte doit faire accepter l'idée que des aides d'état sont équitables puisque nous sommes dans une filière de création de richesses.
- poser la question des compétences et des formations, renvoie à la question des investissements sur l'éducation alors que les décisions prises notamment en matière de gouvernance économique et d'austérité, entraînent des réductions de budget dans l'éducation.

Tous réclament de la cohérence dans les choix politiques, budgétaires et financiers.



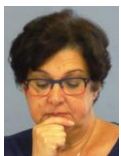
La CES a évoqué trois idées complémentaires qui ont intéressé l'assemblée :

- Renforcement des capacités des partenaires sociaux ;
- L'UE doit dégager des outils pour donner un visage social aux programmes liés à la décarbonisation en tenant compte des limites de compétences de l'UE. Elle doit utiliser des outils transversaux dans la gouvernance de ses programmes, à côté des questions énergie/ climat, il faut des outils d'évaluation des aspects touchant aux droits sociaux.
- Projet de mise en place d'un « Fonds Transition » : soit un système dégageant des ressources financières au départ des émissions de CO2 pour financer des transitions dans la formation/réorientation au bénéfice des pays les plus exposés aux changements industriels et qui de plus présentent déjà le PIB le plus bas déjà aujourd'hui.



**Les débats des 23 juin et 24 juin après-midi** ont porté sur des expériences concrètes de formation aux métiers de l'environnement et de la transition verte, que ce soit dans des filières institutionnelles ou des associations de terrain. Ces diverses expériences ont été présentées par les **partenaires transnationaux du projets Erasmus+ Cava**, par **Christine Mertens - Directrice du centre de formation Technifutur**, **Patrick Truccolo, Directeur de l'Entreprise de Formation par le Travail Le Trusquin** et **Alain Chabo – Directeur Général Adjoint de l'association « Espérer 95 »** L'accent a été mis sur des dispositifs qui touchent tout particulièrement les plus défavorisés sur le marché du travail. Les dispositifs étudiés ont particulièrement intéressé l'assemblée par leurs aspects concrets.

Par ailleurs, **Jean-Louis Teheux et Luc Norga du Service d'Etude et Formation secteur Bâtiment, Industrie & Energie de la Confédération Syndicale Chrétienne** ont reçu une délégation de l'EZA afin de présenter les initiatives de la CSC relatives au verdissement de l'économie ainsi qu'aux nouvelles compétences que les travailleurs et futurs travailleurs doivent acquérir dans ces métiers en mutation.



**En conclusion**, pour les membres du CET et du CEC, Madame Debrulle, vice-présidente du CEC a rappelé les axes d'actions à retenir:

1. Valoriser nos expériences acquises en termes d'action de formation et de réinsertion en exploitant les terrains liés à l'écologisation de l'économie, telle l'économie circulaire qui offre des possibilités d'emplois non qualifiés ;

2. Collaborer à toute la réflexion sur la question des compétences de base, techniques et les soft skills telles le savoir-être, domaines où des bonnes pratiques sont déjà en œuvre et appréciées.
3. Collaborer à la réflexion sur les métiers de demain en ayant en vue les métiers accessibles aux non ou peu qualifiés. Il faut rappeler que toutes les filières de formation sont d'ores et déjà concernées, même si elles doivent accepter de relever des défis inhabituels. Le guide de bonnes pratiques, rédigé par le CEC, est un outil à valoriser à ce niveau.
4. Agir au niveau local, même très petit, essentiellement et en coordination avec tous les acteurs susceptibles de prendre leur place dans le concept d'écosystèmes : institutions publiques de formation, partenaires sociaux, entreprises et associations partageant notre vision démocratique et sociale.
5. Jouer un rôle plus assertif auprès des hommes politiques afin d'obtenir un refinancement de la formation, un travail sur la certification des compétences acquises, le développement d'aides à l'économie sociale au-delà des contraintes liées à la gouvernance économique et plaider pour la concrétisation du Fonds de transition lancé par la CES.